



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE
Section de la Haute Loire
17, rue des moulins – BP351
43012 LE PUY EN VELAY CEDEX
fo.ddfip43@dgfip.finances.gouv.fr
Site local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/>

Compte rendu des CTL du 21 décembre 2017

La Direction avait convoqué 2 CTL :

- un à **9h** sur le volet emplois du Projet de Loi de Finances 2018 en Hte- Loire (pour avis)
- un à **9h30** sur : - approbation PV du CTL du 20/07/2017
 - ponts naturels 2018 (pour avis)
 - complément pour l'adaptation des structures du réseau (ASR) 2018 : réaffectation de la commune de FRUGIERES LE PIN de la trésorerie de Paulhaguet à la trésorerie spécialisée de Brioude (pour avis)
 - définition des indicateurs complémentaires du TBVS campagne 2018 (pour avis)
 - questions diverses

FO-DGFIP ainsi que la CGT-FIP et SOLIDAIRES ont boycotté le 1er CTL devant traiter des suppressions d'emplois dans le département.

Les élus FO-DGFIP ont lu la déclaration préalable suivante :

« Madame la Présidente,

Madame la Présidente,

Le CTL convoqué ce jour à 9h porte sur le volet emplois du PLF 2018 en Haute-Loire.

Le nouveau plan social que vous nous soumettez, prévoit, pas moins de 13 suppressions d'emplois qui ne manqueront pas d'impacter lourdement le fonctionnement des services et les conditions de travail des agents. Elles préfigurent également le repli de certaines missions et l'abandon du service public de proximité.

Sur le terrain, au quotidien, les agents de la DGFIP sont confrontés aux besoins de la population et des partenaires locaux, demande qui est de plus en plus forte et exigeante.

Dans le même temps, les orientations gouvernementales encourageant à réfléchir au niveau de pertinence de l'intervention de l'état ne peuvent nourrir que les plus vives inquiétudes quant à l'avenir de la DGFIP.

L'exemplarité sans limite de la DGFIP et de ses agents n'a que trop duré.

En boycottant ce CTL, nous exprimons aujourd'hui le ras le bol des personnels qui n'en peuvent plus d'être considérés comme des variables d'ajustement budgétaires.

Les élus FO DGFIP 43 »

CTL convoqué à 9h30

L'ensemble des organisations syndicales a siégé lors de ce CTL.

1- approbation PV du CTL du 20/07/2017

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Ce PV traitant des restructurations effectuées au 01/01/2018 a suscité de nouveaux commentaires de la part des représentants des personnels, notamment sur la mise en place des permanences suite aux fermetures de sites.

A ce sujet, la direction a précisé qu'à ST JULIEN CHAPTEUIL, la permanence est prolongée jusqu'à mi-2018.

A Paulhaguet, une permanence sera assurée le lundi matin jusqu'à fin 2018. Quant à TENCE, aucune permanence ne sera assurée !

2- ponts naturels 2018 (pour avis)

Les représentants **FO-DGFIP** dénoncent le cadre trop restrictif mis en place pour effectuer le sondage auprès des personnels notamment pour la semaine du 7 mai dans laquelle un seul pont doit être posé. En outre, 3 ponts doivent être retenus sur 5 possibles.

A la lecture du sondage, la direction propose les 3 ponts suivants :

- **11 mai 2018 (Ascension)**
- **24 décembre 2018 (Noël)**
- **31 décembre 2018 (jour de l'An)**

Les organisations syndicales dans leur ensemble proposent alors qu'un pont supplémentaire soit accordé, celui du **30 avril (1^{er} mai)**: les agents ayant massivement voté pour cette date.

La direction refuse dans un premier temps mais cède au final sous l'insistance des représentants des personnels.

Ce sont donc bien **4** ponts naturels qui sont accordés. L'ensemble des organisations syndicales vote pour.

3- réaffectation de la commune de FRUGIERES LE PIN de la trésorerie de Paulhaguet à la trésorerie spécialisée de Brioude (pour avis)

Cette opération fait suite à une demande en date du 05/10/2017 de la commune concernée.

Celle-ci a en effet intégré la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne par arrêté préfectoral du 29/08/2017. Cette demande s'intégrant dans le schéma organisationnel préconisé (rattachement d'une commune et de son EPCI au même poste comptable), la direction générale a émis un avis favorable.

Les élus **FO-DGFIP** ont voté pour.

4- définition des indicateurs complémentaires du TBVS campagne 2018 (pour avis)

Après rénovation par la direction générale, le TBVS sera désormais composé de 6 indicateurs socles, communs à l'ensemble des directions et 4 complémentaires déterminé localement.

Les 6 communs sont :

- taux de couverture des effectifs
- nombre de périodes de congés maladie de courte durée de moins de cinq jours
- nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en CET
- nombre d'écrêtement des horaires variables
- volume horaire écrêté
- taux de rotation des agents

Au niveau local sont retenus les 4 indicateurs suivants :

- ancienneté des agents au sein de leur service et catégorie de services
- nombre de jours de congés maladie ordinaire
- nombre de demandes de mutations déposées et non satisfaites
- nombre d'agents obligés de quitter leur commune d'affectation suite à restructuration ou suppressions d'emplois

Ce dernier indicateur a été proposé par les représentants **FO-DGFIP** : dans le contexte actuel, il a paru intéressant d'avoir une vision quantifiée de la mobilité forcée.

Ils ont voté pour ces indicateurs tout en étant bien conscients que le TBVS reste un outil de diagnostique qui n'apporte pas réellement de solutions aux dégradations des conditions de travail.

5- Questions diverses

- des dysfonctionnements de lignes téléphoniques avec l'utilisation simultanée du TPE (carte bleue) ont été évoqués pour le site d'Yssingeaux. Une commande est en cours pour solutionner le problème.
- Site de Ste Florine : les agents font remarquer que différents sites internet ne donnent pas les bons horaires d'ouverture au public ! D'où des remarques désagréables à leur encontre ! La direction va voir...
- trésorerie hospitalière : la directrice ne veut pas se presser pour l'instant ; il n'y aura pas forcément de réorganisation pour 2019 ; pas forcément... !
- La direction nous apprend que l'apprenti recruté a démissionné et qu'un autre contrat a été signé pour un an, toujours au PUY VILLE. Elle informe également qu'un recrutement handicapé cadre C est en cours ; il sera affecté à la trésorerie du PUY VILLE.
- Point sur le budget demandé par **FO-DGFIP** : il reste 7000 € en AE et 11 000 € en CP qui devraient être reversés. Le budget 2018 devrait être proche de celui de 2017 : à voir...

Les représentants Force Ouvrière : **Jocelyne LIMAGNE, Robert GAGNE, Nathalie PORTAL.**

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Jocelyne LIMAGNE, C des F P du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

